

Les
Annales
du
Mont-St-Michel

REVUE MENSUELLE ILLUSTRÉE

ORGANE DE L'ARCHICONFRÉRIE UNIVERSELLE DE SAINT MICHEL

ET

CHRONIQUE DU PÈLERINAGE DU MONT-SAINT-MICHEL

60^e ANNÉE — N° 3



MARS 1934

RÉDACTION ET ADMINISTRATION :
Au Mont Saint-Michel (Manche)

Télégr. : Annales-Mont Saint-Michel. — Téléph. 5.
Pour envois de fonds : Ch. post. 4-42, Rennes.

ABONNEMENTS :

FRANCE :
Un an : 5 francs.

Tous les Abonnements partent
de Janvier.

ÉTRANGER :
Un an : 7 francs.

Imp. Fr. Simon, Rennes.

Memento du Zélateur de saint Michel.

Adresser toute la correspondance à M. le Directeur des *Annales*,
au Mont Saint-Michel (Manche).

Messes. — 12 francs. — **Archiconfrérie** : Donner nom et prénom ; Offrande facultative. — **Neuvaines** : Offrande facultative. — **Lampes** : 10 fr. pour 9 jours. — **Cierges** : 0 fr. 75, 1 fr. 50, 3 fr. — **Consécration des petits enfants** : donner nom et prénom. Offrande : 2 fr., 3 fr. ou 6 fr. — **Ex-voto** : Offrande pour le vestiaire de l'église, de préférence, ou la propagande. Consulter avant d'offrir. — **Annales** : 5 fr. par an pour la France ; 7 fr. pour l'Étranger.

Toute lettre qui comporte une réponse doit être accompagnée d'un timbre.

- I. — **Chapelets de saint Michel** : *cocotine* 1 fr. 25, 1 fr. 75, 2 fr. et 4 francs l'unité franco. — *Imitation pierres fines* : 5 fr. et 8 fr. 50 l'unité, franco. — *Chaîne argent* : Prix variables. Demander les prix et indiquer la couleur des pierres.
- II. — **Médailles** : *Aluminium*, 1 fr. 25, 1 fr. 50, 2 francs la douzaine franco. — *Metal patiné, artistiques* : 1 franc, 2 francs, 3 fr., 5 fr., l'unité franco. — *Argent patiné, artistiques* : 3 fr. 50, 4 fr. 50, 6 fr. 50, 8 fr. 50, 10 fr. 50, 12 fr. 50, l'unité franco.
- III. — **Statuettes de saint Michel en métal** : *Argentées, sans socle* : 5 fr. 50 (5 cm.) ; 6 fr. 50 (7 cm.) ; 18 francs (10 cm.). — *Sur socle* : 10 fr. (5 cm.) ; 15 francs (7 cm.) ; 29 francs (10 cm.). — *Statuettes artistiques : argentées ou bronzées fin, sans socle* : 55 et 58 francs (15 cm.) ; 115 et 120 fr. (25 cm.). — *Sur socle* : 70 et 75 francs (15 cm.) ; 130 et 140 fr. (25 cm.). — *Le port du colis postal en plus.*
- IV. — **Images de saint Michel** : noir, 1 fr. la douzaine franco ; couleurs, 2 fr. la douzaine franco. — **Images Apparition de saint Michel**. — **Images de Notre-Dame du Mont-Tombe (Vierge noire)**, 3 fr. la douzaine franco. — **Photogravure "Imperet"**, 32 x 24, 1 fr. franco. — **Images diverses de saint Michel**, en héliogravure ou photogravure, artistiques, d'après les maîtres de la sculpture et de la peinture. Envoi d'échantillons sur demande contre timbre de 0 fr. 50 pour réponse.
- V. — **Litanies de saint Michel** : 2 fr. le cent franco. — **Consécration** (nationale et personnelle) : 5 fr. le cent franco. — **Exorcisme** contre Satan et les Anges rebelles, composé par Léon XIII. 0 fr. 60 les dix ; 5 fr. le cent franco (en français ou en latin.) — **Tract Le Démon**, 0 fr. 60 les dix ; 5 fr. le cent franco (en français ou en latin.)
- VI. — **Quis ut Deus**. Chant du pèlerin au Mont Saint-Michel. Partition chant et orgue : 6 fr. 50 franco. — **A saint Michel**. Cantique de G. RENAUD, couronné au concours de composition de Tourcoing, 1919. Partition chant et orgue : 5 fr. 50 ; partie de chant seul : 1 fr. 25 franco. — **A saint Michel**. Cantate de Marcel LAURENT. Partition chant et orgue : 3 fr. 30 franco ; chant seul : 0 fr. 65 l'unité franco. — **La France à saint Michel**, par TIRRELLIN, paroles et musique, 3 fr. la douz. franco. — "Saint Michel, à votre puissance" et "O toi qui triomphas", deux cantiques (airs connus), paroles seules, sur la même feuille : 2 fr. le cent franco.
- VII. — **Scapulaires de saint Michel** : 1 fr. 25 l'unité franco.

CE TARIF ANNULE LES PRÉCÉDENTS

ANNALES

DU

Mont-Saint-Michel

SOMMAIRE. — POUR NOTRE NEUVAINÉ MENSUELLE : *Les chômeurs* (p. 50) ; *Les Coptes et les Égyptiens* (p. 52) — MEMENTO (p. 54). — LA VIE DE L'ŒUVRE : *Zélateurs* (p. 55) ; *Associés* (p. 55) ; *Consécrations* (p. 55) ; *Pour les vases sacrés* (p. 56) ; *Recouvrements* (p. 57). — CHRONIQUE DU MONT SAINT-MICHEL : *Projets d'aérodrome* (GINGATZ) (p. 57). — ACTIONS DE GRÂCES (p. 62). — ADIEUX A NOS CHERS DÉFUNTS (p. 63).

Mardi 20 Février, notre cher et vénéré collaborateur, DOM GABRIEL MEUNIER, O. S. B., chapelain de Saint Michel depuis tantôt treize ans, a rendu son âme à Dieu. L'inhumation a eu lieu, le 23 Février, dans le cimetière de l'Abbaye Saint-Pierre de Solesmes.

Nous demandons à nos Associés et Lecteurs une prière pour le repos de l'âme du Révérend Père Dom Gabriel Meunier.

POUR NOTRE NEUVAINÉ MENSUELLE

(Du 15 au 23 Mars.)

I

LES CHOMEURS

COMBIEN sont-ils aujourd'hui dans le monde, les Ouvriers, employés, ingénieurs..., que la crise économique condamne au désœuvrement et prive de leur salaire ? Combien d'industries ont dû fermer leurs portes, après avoir arrêté les machines ? Quand et dans quelles conditions la vie reprendra-t-elle son cours dans ces cadavres ? Nul ne le sait. Il y a des usines condamnées à tout jamais. D'autres ne travailleront qu'au ralenti. En tout état de cause, c'est et ce sera un bouleversement profond. Et c'est la misère, dès maintenant : la misère morale, plus encore peut-être que la misère matérielle. A celle-ci les institutions sociales ont pourvu dans une mesure qui préserve généralement de la grande détresse. Mais à la misère morale on n'a pas apporté les remèdes appropriés. Or c'est la plus grave, parce qu'elle affecte l'âme et s'étend, par des répercussions douloureuses, sur l'individu, la famille et la société.

Le travail n'est pas seulement un moyen de vivre par le salaire qu'il procure, selon les lois d'un juste échange ; il est encore — et foncièrement — une nécessité morale. Car l'oisiveté est essentiellement dépravante. Elle est mère de tous les vices. « Dieu a mis l'homme au travail ; c'est pour le travail qu'il a fait ses membres. L'oisif s'exclut de l'ordre et de la création. » (S. JEAN CHRYSOSTOME).

Véritable danger public que cette foule d'hommes, de jeunes gens surtout, « auxquels manquent, non seulement le juste salaire, mais encore l'emploi du temps et le travail. » (S. S. PÈRE XI, 13 mars 1933).

Que vaudra cette génération qui a désappris de travailler ou n'a pas appris à travailler ? On la sent déjà toute frémissante, prompte à élever ses réclamations devant le Pouvoir civil, impatiente de réformes — voire de révolution, — encline à la violence et à l'injustice, prête à courir aux armes, proie offerte à toutes les mauvaises suggestions.

Considérons la situation générale, de sang-froid, mais dans toute son inquiétante horreur. Et prions le Cœur sacré de Jésus, notre refuge assuré, seul salut des individus et des sociétés.

Si ces malheureux chômeurs avaient, tous, une âme chrétienne, ils s'inclineraient, résignés, sous la main de Dieu et élèveraient leurs cœurs plus haut que la terre. Ils ont des loisirs : que ne les utilisent-ils pour cultiver leur vie spirituelle ? Puis, les occasions ne leur manquent pas d'exercer la charité envers leurs frères de misère : y pensent-ils toujours ? Savent-ils que Jésus a promis d'accorder à ceux qui honorent son divin Cœur tous les secours nécessaires, fût-ce dans les situations les plus critiques ? Il a pris cet engagement, auquel Il ne saurait faillir. Alors ? Que faites-vous, pauvres chômeurs, et qu'attendez-vous pour porter remède à votre infortune ? Recourez donc au Cœur sacré de Jésus.

Enfin, il y a des riches qui pourraient soulager tant de misères, et qui n'ouvrent pas la main assez grande. Ils devraient méditer la parole du Maître : « Quiconque donnera seulement un verre d'eau fraîche à l'un de ces

petits parce qu'il est de mes disciples, je vous le dis en vérité : il ne perdra point sa récompense. » (MATTHIEU, x, 42).

Prions pour que tous comprennent et remplissent leurs devoirs respectifs.

II

LES COPTES ET LES EGYPTIENS

La terre d'Égypte, berceau de Moïse et témoin des prodiges accomplis par Dieu en faveur de son peuple, était destinée encore à recevoir la Sainte Famille, fuyant la colère d'Hérode : « Lève-toi, prends l'Enfant et sa mère, fuis en Égypte, et restes-y jusqu'à ce que je t'avertisse... » avait dit l'Ange à saint Joseph. (MATTHIEU, II, 13). Le prophète, parlant au nom du Seigneur, n'avait-il pas prédit : « J'ai rappelé mon fils d'Égypte » ? (OSÉE, XI, 1).

Dans ce pays, une foule de martyrs, sous Dioclétien principalement, versèrent leur sang pour Jésus-Christ ; et c'est là que prit naissance la vie monastique. Quels titres de gloire !

Hélas, dès le v^e siècle l'Église catholique y était lamentablement déchirée par le schisme. Ensuite, ce fut le joug de l'Islam, pour de longs siècles.

Enfin, le 26 novembre 1895, Léon XIII rétablissant le siège patriarcal catholique d'Alexandrie, avec deux sièges suffragants, pouvait écrire : « La Religion catholique fait, de jour en jour, des progrès considérables en Égypte ; le nombre des clercs et des prêtres indigènes y va croissant ; les écoles et autres œuvres de forma-

tion de la jeunesse s'y multiplient ; on y voit grandir dans les âmes l'amour et le respect de la Religion et les bienfaits qui en découlent. »

Mais que de choses restent à faire dans ce champ de l'Apostolat ! Sur 14 millions d'habitants (dont 90 % sont mahométans) l'Égypte compte aujourd'hui environ 130.000 catholiques seulement.

Parmi les Coptes, il y a 22.300 catholiques (unis à l'Église romaine), contre 960.000 schismatiques.

Le travail des Missions est réparti sous la direction de trois vicaires apostoliques du rite latin : vic. ap. du Canal de Suez, vic. ap. du Delta du Nil, vic. ap. d'Égypte. De plus, il y a un Patriarche et deux Suffragants du rite copte et un vicaire patriarcal pour les Arméniens, lesquels sont environ 8.000.

Les prêtres missionnaires appartiennent principalement aux Franciscains et aux Missions africaines de Lyon. Mais il faut citer, à leurs côtés — sans parler du clergé séculier — : les Salésiens, les Jésuites, les Carmes, les Pères du Sacré-Cœur de Vérone et les Lazaristes. Les Frères des Ecoles chrétiennes et les Frères de Lamennais ont créé et dirigent en Égypte des Ecoles très florissantes. Enfin, les Religieuses du Bon Pasteur, les Filles de la Charité de Saint-Vincent de Paul, les Sœurs de N.-D. des Apôtres, les Sœurs Franciscaines, les Sœurs de N.-D. de Sion, les Sœurs Mères des Nègres, etc., etc... s'y livrent aux labeurs divers de l'apostolat.

Aidons de nos prières tous ces bons ouvriers de la vigne du Seigneur.

— Memento —

MESSES. — Chaque lundi du mois de Mars, messe pour les Associés vivants et défunts de l'Archiconfrérie de saint Michel.

Samedi 3 Mars, messe pour les zélateurs et bienfaiteurs des Œuvres du Mont Saint-Michel.

A l'autel de saint Michel (et à 7 heures, autant que possible), messe pour la sécurité et la prospérité de la France, royaume du Sacré-Cœur et de Marie-Immaculée : 6, 13, 20, 27, 29 Mars ; 3, 10, 17, 24, 29 Avril.

INDULGENCES PLÉNIÈRES EN MARS. — 1^o Jour au choix. Récitation quotidienne du chapelet de saint Michel. — 2^o Le 24 Mars, fête de saint Gabriel archange. Récitation quotidienne du chapelet de saint Michel. — 3^o Jour au choix. Archiconfrérie de saint Michel. — 4^o Jour au choix, pendant la Neuvaine générale à saint Michel (du 15 au 23 Mars) ou dans les huit jours qui suivent. Même indulgence — et dans les mêmes conditions — pour toute neuvaine privée en l'honneur de saint Michel.

Conditions ordinaires.

Pendant toute la durée du Jubilé de la Rédemption, les indulgences ci-dessus ne sont applicables qu'aux âmes du Purgatoire.

NEUVAINÉ GÉNÉRALE D'AVRIL. — Du 15 au 23. — Intention principale : Les fruits spirituels de l'Année sainte. — Intention missionnaire : Le retour à l'unité de l'Eglise des dissidents de Palestine et de Syrie et la résurrection des anciennes Eglises en Asie-Mineure.

Monseigneur l'Evêque de Coutances et Avranches adresse au Clergé et aux Fidèles de son Diocèse une Lettre pastorale que nous aurons l'honneur et la joie de publier dans notre prochaine livraison.

Elle a pour objet :

SAINTE MICHEL AU SERVICE DE LA RÉDEMPTION.

La Vie de l'Œuvre

ZÉLATEURS. — Ont reçu le Diplôme : Mlle Viguier ; Sœur Marie Jeanne d'Arc.

NOUVEAUX ASSOCIÉS. — Du 16 Janvier au 15 Février : 283 associés nouveaux ont été inscrits dans l'Archiconfrérie de saint Michel.

CONSÉCRATIONS. — Du 16 Janvier au 15 Février : 160 enfants ont été consacrés à saint Michel et à Notre-Dame des Anges :

Louis Pesme (*Asnières*) ; Lucette Amand ; Jean Goidienhoven ; Marie Servais (*Boussu*) ; Marie-Thérèse Clavier ; Paul Gautier ; Léon Chéraud (*Corsept*) ; Georges Anis (*Miré*) ; Jean Hedde (*Bondy*) ; Thérèse Rivain (*Château-Gontier*) ; Paul Boéppler (*Bourbiller*) ; René Durand ; Jean-Marie Py (*Mèze*) ; Gemma, Jean, Joseph, Thérèse, Céline, Marie-Paul, Yvonne, Esther, Marie et Lucien Boily (*Chicoutini*) ; Jacqueline Picot (*Ivry-Centre*) ; Anne-Marie Mariet ; Yvon Mariet (*Châlons-sur-Marne*) ; Adeline Breiffehl (*Maison-Carrée*) ; Paulette et Léon Prudhomme ; Marie Vergez ; Jean Jarroux ; Pierre et Antoine Carterat ; Pierre et Clara Mounard ; Joseph et Yvonne Bérat ; Pierre Mauroir ; Henri Bondedebat ; Emma Le Roux ; Jean et Odette Mengelle ; Henri et Jean Abadie ; Caroline Tartu ; Louis et Bernadette Benquet ; Roger Suzac (*Lourdes*) ; Solange et Charles Hamel (*Paris*) ; Jacqueline et Henri Guet (*Caen*) ; Ghislaine Juillard (*Dun-le-Palleteau*) ; Jacques et Anita Semail (*Paris*) ; Odette et Suzanne Girault (*Nice*) ; Albert Richelist (*Tournay*) ; Michelle Lasne ; Pierre Delamotte (*Darnétal*) ; Xavier, Paul, André, Marie-Antoinette, Henri, Adrien, Ghislaine, Yves et Alain Grandjean (*Sarrelouis*) ; Paul Pierrat (*Paris*) ; Huguette et Gérard Pierrat (*Compiègne*) ; Estelle Fradette ; Roch Saulnier ; Jean Fortin (*Chicoutini*) ; Françoise, Michel, Patrice et Monique Baranger (*Le Mans*) ; Colette et Danièle Guillon (*Toulon*) ; Pierre Guénault (*Orléans*) ; Josette Picoy ; François et Gilberte Agret ; André Subils ; Albert et

Désiré Boher (*Perpignan*) ; Gaston Etchegoyen (*Saint-Jean-de-Luz*) ; Julienne Martinenche (*Genestoux*) ; Yvan Puget (*Ber-nis*) ; François Glandy (*Poitiers*) ; Janine et Guy Real del Sarte (*Paris*) ; Philippe Real del Sarte (*Saint-Jean-de-Luz*) ; Philippe Lepage (*Courbevoie*) ; Bernard et Georges Chanson (*Chauvé*) ; Suzanne Lapeyre ; Anne-Marie et Jean Vaissière (*Mazamet*) ; Yvonne Jolivel ; Marie Cochet ; Marie Vacher ; Augustine Berthelot ; Germaine Certené ; Marie Bodier ; Odile Fertier ; Agnès Rouillère Marie-Thérèse Maussion ; Marie-Thé-rèse Tusseau (*Bourg d'Iré*) ; Marie, Jacqueline, François, Pierre et Colette d'Angleville (*Le Mans*) ; Michel Porte (*Dieppe*) ; Mi-chelle Marty (*Castres*) ; André et Etienne Laurent (*Saint-Mar-tin du Limet*) ; Paul et Charles Cassagne ; Mady, Claude et Etienne Latour ; Lydie et Roger Girard ; William, René et Louis Clavère ; Joseph Dulac ; Marcelle Daure ; Gabriel Tarne-masse ; Louis et René Terrée ; Arlette Nicolau ; Emilienne Bou-tet ; Henri Lerret ; Marie et Paul Jourticq ; Petit et Jeannette Serada ; Louis, Jean, Paulette et Lucienne Dauriac ; Marius Sarrante ; Henri, Pierre, Isabelle, Noël, Jean et Marcel Viron ; Jacques et François Didelin ; Pauleite et Manou Mathurin ; Philippe Gerta ; Marie et Louis Dutarac (*Lourdes*).

POUR LES VASES SACRÉS. — Nous avons reçu un bra-celet en or, souvenir de famille. « C'est un sacrifice », nous écrit notre bienfaitrice, une chrétienne de Metz, qui se recommande aux prières de nos Associés.

De Nice, on nous a envoyé un voile de ciboire. « Ce n'est pas moi qui ai eu l'honneur de le faire, écrit la donatrice. Moi, je ne sais que souffrir, toujours étendue sur la croix. »

Daigne saint Michel prendre en considération et faire valoir auprès de Dieu tout bon et tout puissant ces actes de méritoire et si délicate charité!

RECOUVREMENTS

Il nous répugne souverainement de faire recouvrer par la Poste les abonnements aux Annales, pour cette raison qu'il nous paraît déraisonnable de payer 3 fr. 50 à l'Ad-ministration, pour obtenir 5 francs d'un abonné distrait.

Et il faut bien que ce malheureux paie sa distraction ; et donc verse 8 FR. 50, au lieu de 5 FRANCS, quand il aurait pu se libérer si facilement au moyen d'un chèque postal à notre compte 4-42, Rennes.

Enfin, soit!

Sans autre avis, et à notre corps défendant, nous lancerons nos quittances de recouvrement, DANS LE COU-RANT D'AVRIL. Prière de leur faire bon accueil.

Mais, d'ici là, si on voulait nous épargner cet ennui!...

Chronique du Mont Saint-Michel

Projets d'Aérodrome

EN écrivant cette Chronique, un souci nous domine et con-duira notre plume : celui d'observer en toutes choses la franchise et l'indépendance. Aussi bien, après avoir rappelé quelques faits d'histoire, nous n'émettrons que des considéra-tions d'ordre général. Et, précisément pour ne pas contrevenir aux principes énoncés, nous ne concluons pas.

..

Donc, tout d'abord, un peu d'histoire.

La situation topographique du Mont Saint-Michel devait atti-rer les aviateurs. Ce merveilleux rocher, qui se dresse au milieu de vastes étendues de terrain plat, fait à leurs yeux figure de phare, ou, si l'on veut, de poteau indicateur. Survoler le Mont Saint-Michel ! virer et virevolter autour du

Mont Saint-Michel ! Quelle joie ! Et quel plaisir de prendre, au passage, de beaux clichés ! Les aviateurs sont donc venus de bonne heure chez nous et, d'année en année, on les voit plus nombreux tenter l'aventure.

Oh ! l'aventure, si elle n'est jamais sans gloire, est toujours sans péril, tant que l'oiseau ne s'avise pas d'atterrir. Veut-il se poser sur nos grèves ? Qu'il ne se laisse pas prendre au mirage des sables, qui de là-haut lui paraissent parfaitement plans et fermes, et sont souvent coupés de *criches* et de *flandes* (1), ou trop mous pour supporter un train d'atterrissage. Dans l'un et l'autre cas, capotage fatal.

C'est ce qui advint à plusieurs qui se repentirent un peu tard de n'avoir point pris leurs informations. A l'aviateur comme au piéton, — qu'il soit touriste, qu'il soit pêcheur, — le mystère des sables demeure souvent fermé et commande impérieusement la défiance.

Mais il y a de « bons coins », où la sécurité est absolue. Encore, s'agit-il de les repérer et, le cas échéant, de les baliser, de les aménager en aérodromes. Or nous avons nos aérodromes...

Du 20 au 23 août 1910, sur l'aérodrome de Beauvoir, se déroulèrent des fêtes d'aviation, qui attirèrent des foules énormes. C'était alors l'enfance de l'art. Mais comme on se passionnait pour la machine volante ! Le champ de courses, en bordure du Couesnon, avait été préparé à grands frais. Les trois premiers jours, deux appareils seulement, qui se décidèrent à grand-peine à exécuter, au coucher du soleil, un vol timide, que les spectateurs harassés de fatigue attendaient en vain depuis des heures. Le quatrième jour, la foule se fâcha et faillit faire un mauvais parti à Busson, qui refusait de sortir. Champel s'exécuta et s'en fut, au bout de la pelouse, s'enliser dans l'anse de Moidrey. De Pischof, seul, sauva l'honneur.

Trois ans plus tard, le 18 août, un biplan militaire, piloté par M. Etienne Grandjean, se posait gracieusement dans un champ,

(1) Rappelons que dans le langage des riverains de la Baie du Mont Saint-Michel : *riche* signifie une tranchée, plus ou moins profonde, plus ou moins large, creusée dans un plateau herbu par l'écoulement des eaux de mer ou de pluie, et dont le fond est une boue liquide; — *flandre* signifie un ruisseau qui serpente, à marée basse, sur les sables non recouverts de criste marine ou d'herbe fine.

au village de La Caserne. Le lendemain et le surlendemain il exécutait autour du Mont une série de vols intéressants. Il avait choisi pour ses départs et atterrissages un plateau herbu, situé sur le territoire d'Ardevon, à l'extrémité de la Digue, à droite quand on arrive de Pontorson. Composé de relais de mer recouverts seulement par les grandes marées, abrité sur deux côtés par des levées de sable gazonnées, largement accessibles au nord et à l'est, cet emplacement paraissait tout préparé pour l'aviation. Le lieutenant Grandjean, était un précurseur.

Au commencement de juillet 1922, un détachement de cent-trente Malgaches, du 1^{er} R. T. C., nivelait ce terrain. Le 8 juillet, un premier avion s'y posait. Le 12, la célèbre escadrille des « Cigognes », commandant Vuillemin, — oui, le général Vuillemin de la Croisière noire ! — arrivait à son tour. Et, quinze jours durant, les aviateurs militaires se livrèrent aux exercices les plus divers, aux abords immédiats du Mont Saint-Michel et dans un rayon plus étendu. Enfin, le 30 juillet, eut lieu un grand meeting organisé par la Ligue pour la Défense et le Relèvement de la Patrie : rallye-parachutes, destruction de ballonnets à la mitrailleuse, acrobaties et bombardements réels intéressèrent très vivement la foule des curieux, évaluée à dix mille.

A la suite de ces expériences, de grands projets furent lancés par l'autorité militaire. Ils comportaient, entre autres, l'aménagement de la baie du Mont Saint-Michel en champ de tir pour l'aviation et l'artillerie à longue portée. Il va de soi que l'aérodrome du Mont Saint-Michel en Ardevon entraînait dans les projets, qui furent accueillis alors diversement par l'opinion et la presse, et qui paraissent aujourd'hui totalement abandonnés.

**

Mais, à côté de l'aviation militaire, l'aviation civile, commerciale et touristique a pris depuis dix ans un développement considérable. Et c'est pourquoi la question de notre aérodrome vient d'entrer dans une phase nouvelle. On parle

de créer dans la Baie du Mont Saint-Michel une station, une base, si on peut dire, pour l'aviation civile, ligne de Paris à Brest.

Un jour de l'été dernier, on aperçut sur nos grèves une mystérieuse auto-chenille qui allait et venait, courait en tous sens, passait et repassait la rivière. Elle était remplie — on le sut le lendemain — de notabilités locales : député, sous-préfet, conseiller d'arrondissement, etc... Un aéro-club venait de se constituer à Avranches. Il se proposait de démontrer que le terrain de Bouillé (territoire du Val-Saint-Père, à l'embouchure de la Sée, à 4 kilomètres d'Avranches) était éminemment propice à l'établissement d'un aérodrome et devait être préféré à tout autre. L'auto-chenille circulant librement sur les sables faisait la preuve de la solidité de ceux-ci et, au surplus, suggérait certaines facilités d'accès au Mont Saint-Michel. D'une pierre deux coups ! (1).

Mais on apprit bientôt la formation à Pontorson d'un aéro-club rival, qui se donnait pour mission de mettre en lumière les mérites incontestables de l'aérodrome d'Ardevon. En somme, disent les protagonistes pontorsonnais — et pour tout dire *montois* — de quoi s'agit-il ? De rechercher le terrain le plus avantageux pour l'aviation touristique. Et que veut le touriste ? Où va-t-il ? Il veut voir le Mont Saint-Michel ; il veut s'y rendre le plus directement possible ; donc il veut avoir un bon aérodrome, le plus près possible du Mont Saint-Michel. Or, Bouillé, par la route est à 27 kilomètres du Mont Saint-Michel ; Ardevon à 1.800 mètres ! Quant au conditionnement du terrain : plateaux herbus de part et d'autre, solidité égale ; mais accessibilité supérieure en faveur du terrain d'Ardevon, lequel, nous l'avons dit, a fait ses preuves, foi de Vuillemin et de ses as ! (2).

Il semble bien à première vue — et à n'envisager le problème que sous son aspect technique — que l'on devrait déclarer entendue cette cause. Mais on sait que dans des débats de ce genre les considérations les plus étrangères, parfois, souvent même, l'emportent sur les essentielles. Il serait pourtant sage et juste de s'en rapporter aux services de l'aviation, à l'exclu-

(1) En ce 15 février 1934, l'auto-chenille renouvelle son expérience entre deux grandes marées.

(2) Une différence à relever entre les deux terrains : à Bouillé, propriété de la Marine ; à Ardevon, propriété particulière.

sion de toutes influences, qui n'ont pas à s'exercer en l'occurrence, parce qu'elles risquent d'entraîner des conséquences fâcheuses. Qu'on laisse donc la décision aux techniciens, à eux seuls, en toute liberté.

Je le sais bien : on allègue les intérêts du commerce local. Mais doivent-ils figurer dans les calculs ? Il ne s'agit pas de ces intérêts-là, mais uniquement de sécurité et de facilités à procurer à l'aviation touristique. Du reste, qu'on ne s'y trompe pas : « commerce local » est une expression fallacieuse, qui abrite trop souvent des spéculations purement individuelles. Par exemple, soit à Bouillé, soit à Ardevon, il serait aisé de dénombrer les profiteurs éventuels de l'aérodrome. Commerce local ? Non. Profit personnel ? Plutôt, et à coup sûr.

Voilà pourquoi il serait difficile de justifier entièrement la participation énorme imposée aux communes dans la création des aérodromes : achat du terrain, construction des hangars, signalisation, gardiennage, etc... Charges hors de proportion avec les bénéfices escomptés raisonnablement ! De quel droit les passe-t-on aux communes ? Les intérêts du commerce local ne sauraient être invoqués, puisque ceux-ci, nous le redisons encore, sont un leurre. Si aéro-clubs il y a pour promouvoir de telles installations, qu'il leur soit loisible d'en assumer toutes les responsabilités... avec les profits. Mais que les communes demeurent en dehors des risques à courir. Tout au plus, qu'il leur soit permis d'accorder une subvention à l'entreprise, sans que ce geste comporte autre chose qu'un encouragement à bien faire. Engager à fond les finances d'une commune dans une affaire de ce genre ne paraît pas précisément indiqué. Quelques-uns peut-être profiteraient ; mais les autres, en majorité, paieraient sûrement les frais. C'est assez commun, il est vrai. Mais ce n'est pas de la justice distributive.

Ceci étant dit, en toute objectivité, nous ajouterons, pour être complets, que la Commission départementale des Sites et Monuments condamne tous projets d'aérodrome dans la Baie du Mont Saint-Michel.

Il est facile de deviner les motifs de cet ostracisme.

Attendons la suite. La parole est au Ministère de l'Air.

15 Février 1934.

GINGATZ.

ACTIONS DE GRACES

DÉCLARATION. — *Conformément à la décision du Pape Urbain VIII, nous déclarons que les grâces ou faits rapportés sous ce titre n'ont qu'une autorité purement humaine et que nous les soumettons sans réserve au jugement du Saint-Siège.*

Marne : Offrande pour remercier saint Michel d'une grâce obtenue. S. C. — **Morbihan** : Messe et cierge en reconnaissance à saint Michel. P. — **Moselle** : Messe en remerciement à saint Michel. J. S. — **Nord** : Offrande en actions de grâces : pour l'autel de saint Michel. H. Une personne à qui j'avais donné un chapelet de saint Michel, a été exaucée. L. M. — **Puy-de-Dôme** : Pour vos œuvres, en reconnaissance à saint Michel. J. D. — **Savoie** : Cierge pour reconnaissance d'une grâce obtenue par saint Michel. O. V. — **Seine** : Le résultat de la neuvaine que vous avez bien voulu faire a été si merveilleux que je vous demande une messe d'actions de grâces et aussi une autre neuvaine pour la guérison d'une jeune mère de famille. J. G. — **Seine-et-Oise** : Par suite du verglas, notre auto a fait un tête-à-queue et s'est penchée. Comment n'a-t-elle pas versé tout à fait? Comment s'est-elle remise d'aplomb? Nous ne l'expliquons que par l'intervention de saint Michel auquel nous venions précisément d'adresser une prière. Notre devoir est de vous l'écrire au plus tôt. L. E. — **Seine-inférieure** : Offrande à saint Michel en reconnaissance. H. — **Deux-Sèvres** : Messe en reconnaissance de grâces obtenues. H. R. — **Martinique** : Réabonnement et douze *Mois de saint Michel*, en actions de grâces. J. D. — **Belgique** : Remerciez saint Michel pour la protection qu'il nous a accordée jusqu'ici car, ce qui s'est passé n'est arrivé que rarement encore; les prêtres eux-mêmes ne comprennent pas; et cependant c'est bien saint Michel qui a manifesté sa grande puissance. O. B. — **Suisse** : Une messe en remerciement à saint Michel pour tous ses bienfaits. R. V.

Ardennes : Faveur obtenue. Offrande. G. L. — **Bouches-du-Rhône** : Messe en actions de grâces. C. R. — **Maine-et-Loire** : Petite offrande en reconnaissance à saint Michel. M. G. — **Manche** : Trois messes en reconnaissance de plusieurs grâces obtenues par saint Michel. L. — La Providence nous a accordé la faveur temporelle sollicitée. Je remercie de tout cœur le puissant Archange J. L. — Je remercie saint Michel, auquel j'avais recommandé un petit neveu malade et qui va mieux maintenant. Je lui dois aussi de la reconnaissance pour des grâces d'ordre spirituel. Je ferai mon possible pour me rendre au Mont et lui dire : Merci! A. A. — **Marne** : Depuis que j'invoque saint Michel, il m'a bien protégée. Je suis allée une fois au Mont Saint-Michel; je désire y retourner. M. — **Haute-Marne** : Dernièrement j'ai obtenu une grâce que j'attribue à l'intercession de saint Michel, saint Joseph et N. D. du Sacré-

Cœur. A. V. — **Mayenne** : Offrande en actions de grâces. M. F. — **Meurthe-et-Moselle** : Pour l'autel de saint Michel pour remercier l'Archange de l'amélioration d'une santé. B. F. — **Seine** : 20 messes pour les âmes du Purgatoire, en remerciement de grâces obtenues. O. F. D. — 10 messes pour les âmes du Purgatoire, pour guérisons obtenues par saint Michel. O. F. D. — **Seine-et-Oise** : Messe d'actions de grâces en l'honneur de saint Michel. A. R. — **Somme** : Messe d'actions de grâces. J. D. — **Vendée** : Remerciements pour grâce accordée. M. G. — **Vosges** : Messe d'actions de grâces à saint Michel. R. H. — **Algérie** : Messe pour les âmes du Purgatoire en actions de grâces. Le reste de la somme pour l'église de saint Michel. W. — **Martinique** : Messe en reconnaissance à saint Michel des grâces qu'il m'a obtenues. F. C. — Messe en actions de grâces. B. — **Grande-Bretagne** : Thanks for a temporal favour received in answer to prayer to saint Michael and sainte Thérèse of Lisieux. M. T. O' C. — **Portugal** : Messe en actions de grâces à saint Michel pour les âmes du Purgatoire. A. R. A. — **U. S. A.** : Je viens, tout heureuse, apporter ma reconnaissance et celle de plusieurs de mes amies au bon saint Michel pour faveurs obtenues. V. L.

Adieux à nos Chers Défunts.

Nous recommandons aux prières de l'Archiconfrérie ceux des Associés et Amis de saint Michel dont nous avons appris le décès depuis la publication du dernier bulletin.

Sa Majesté ALBERT 1^{er}, roi des Belges.

Alpes-Maritimes. — CAGNES : M. Léon Cabrol, frère du R^{me} Dom Cabrol, abbé de Farnborough (Angleterre). — CALVADOS. — CAEN : Sœur Marie de saint Charles, religieuse converse bénédictine de l'Adoration perpétuelle du Saint Sacrement, monastère N.-D. de Bon Secours. — DOUBS. — VÉZENAY-MALBEISSON : Sœur Marcelle Lareche. — FINISTÈRE. — MORLAIX : Mlle Le Chivis, pieuse associée. — GARD. — DIOMS : Mme d'Hargenvilliers. — ILLE-et-Vilaine. — RENNES : Sœur Marie de saint André, religieuse de Cœur du Monastère de Saint Yves. — HAUTE-LOIRE. — AURÉC : Mlle Marie Joséphe Magnin. — MANCHE. — MONTEUR ENO : M. le chanoine Em. Roblin, curé doy n. — SAINTE-MARIE-MONT : M. l'abbé Mahoux, séminariste. — CHERBOURG : Révérende Mère Marie Cécile, ancienne Supérieure générale des Sœurs de la Charité de Jésus et Marie. — SAINT-SAUVAGEUR-LE-VICOMTE : Sœur Arsène Marie, secrétaire générale de l'Institut des Sœurs des Écoles Chrétiennes de la Miséricorde. — PORT-L'ABBÉ-PICAVILLE : Sœur Elisée, religieuse converse du Bon Sauveur. — AVRANCHES : Sœur Louise et Sœur Anne-Marie, religieuses de N.-D. du Mont Carmel; Mlle Fraïn. — COUTANCES : Mme Ovide Fortier. — MONTPINÇON : M. Ligneul. — LES CHAMBRES : Mme Vve

Paquet, *fidèle zélatrice*. — SAINT-SAUVEUR LENDELIN : Mme Vve Ferdinand Vray. — MONTABOT : M. Pierre Bigot, *fidèle abonné*. — BARFLEUR : Mme Vve Paul Noël née Julia Savary. — SAINT-SAUVEUR-DE PIERRE-PONT : Mme Vve Louis Lelton, née Marie Vallée. — Marne. — CHALONS-SUR-MARNE : Mme Masson-Beilenger ; Mlle Valentine Macquart. — Nièvre. — NEVERS : Mme Vve Boutiaut, née Barbe Guillot. — Nord. — LILLE : M. le chanoine Buys, *très dévot au saint Archange et plusieurs fois pèlerin du Mont Saint-Michel*. — Orne. — TAILLEBOIS : M. Alfred Lemarchand, *pieux associé*. — Sarthe. — LE MANS : M. Camille Bessière. — Savoie. — CHAMBERY : Mlle C. Goulard-Henrionnet, *bien dévouée zélatrice, très dévot au saint Archange*. — LA GIETTAZ : Mme Marie Rose Marin-Cudraz ; Mme Marie-Marguerite Bibollé. — Seine. — BONDY : Mme Joséphine Hedde. — LEVALLOIS-PERRET : M. Jean Chartier. — GENÈVE : M. Adolphe Lemaitre. — Seine-Inférieure. — ROUEN : M. Xavier Pary. — Seine-et-Marne. — MELUN : Mme Henry Pierson, née de Barbe de la Barthe. — Tarn-et-Garonne. — CAUSSADE : Mme Madeline Bousquet ; Mme Marie Loupiac ; Mme Philomène Montet, *pieuses associées*. — Belgique. — BRUXELLES : Mgr Sentoul : M. le Colonel Seaux. — GENT : Mme Dubois-Meiresonne. — LOREIN : Mme Emélie Quintens. — BRUGES : Sœur Agnès Joseph, chanoinesse de Saint-Jean-de-Latran. — Congo. — KISANTU : R. P. de Lodver. — Canada. — CHICOUTIMI : Mme Aletard Boily Lée Doulda.

..... Sed Signifer, sanctus Michaël, representet eas
in Lucem Sanctam!

Le Gérant : FR. SIMON.

BIBLIOGRAPHIE

Aux Bureaux des ANNALES, Mont Saint-Michel (Manche)
(Compte ch. post. Rennes 442.)

Le Mois de Saint Michel

Par M. l'abbé A. VIDÉLOUP,
ancien missionnaire.

Un volume illustré de 128 pages. — Prix : 3 fr. 50 franco.
C'est le mois de Septembre qui est consacré à Saint Michel.
On le sait.

Mais on aurait tort d'attendre le mois d'Août pour acquérir
et propager ce petit livre. Dès maintenant, il faut se le pro-
curer.

Trente-et-une lectures, des formules de prières, etc... Tout un
ensemble...

Très apprécié, parce que, vraiment, très précieux.

Librairie P. Téqui, 82, rue Bonaparte, Paris-VI.

Un Chrétien et un Savant : Pasteur (documents inédits), par
le Docteur Carlos d'ESCHEVANNES. — In-12 de 250 pages, avec
photographies. — Prix : 10 fr. ; franco, 11 fr. ; étranger, 12 fr.

Jusqu'à ce jour les éminents auteurs qui parlèrent de Pasteur
se placèrent sur un terrain volontairement neutre. C'est mécon-
naître profondément l'esprit de l'incomparable savant qui fut
aussi un croyant. Le Docteur d'Eschevannes, ex-médecin-chef
des troupes françaises dans le Grand-Duché de Luxembourg,
a entrepris de combler cette lacune et a réuni un nombre
important de documents inédits ou volontairement dissimulés
pour nous montrer cette grande vérité : non seulement la
science n'est pas en opposition avec la foi, mais tous les vrais
grands savants se courbèrent devant l'Être infini qui créa tant
de merveilles.

*Dernière Retraite du R. P. de Ravignan donnée aux Religieuses
Carmélites de la rue de Messine, à Paris* (7^e édition).

Ce livre s'adresse aux religieuses carmélites, mais il convient
à toute personne pieuse, à tout chrétien. Il présente une série
de méditations tirées des Exercices de saint Ignace.

Ces méditations offrent le condensé, la substance de la doc-
trine chrétienne. Fin de l'homme et des créatures — voie pour
aller à Dieu — mystères divins qu'il nous faut reproduire en
nous pour imiter le Christ, notre modèle, tout ce que doit
savoir un chrétien est contenu en eux. Vouloir, connaître,
suivre, se donner, imiter, ce sont tous les points traités par
le Père de Ravignan.

LESCEUR (R. P.). — *Les deux Vies. En face de la Mort*. —
Courtes méditations pour la retraite du mois. — Fort. ord.,
XII+276 pp. — In-12. — Prix : 10 fr. ; franco, 11 fr. ; étr., 12 fr.

Ce livre est une suite de préparations à la mort. Tous les
aspects de la mort sont nettement envisagés, avec science,
piété, théologie et recueillement. Cet ouvrage tranche carré-
ment sur beaucoup de ses confrères : rien des poncifs et ritour-
nelles coutumières, vieux clichés cent fois rabâchés et jamais
rajeunis, considérations caduques empruntées à une théologie
bénévole ou superbement déficiente, rien de tout cela ici. Du
dogme solide, de l'Écriture bien amenée, de l'expérience sacer-
dotale, de la connaissance profonde des âmes et de l'âme sacer-
dotale en particulier. Bref, une belle âme, une âme apostolique
qui, sous le regard paternel de la divine Providence, s'analyse,
au soir de la vie, devant le spectre de la mort.

Les Marées dans la Baie du Mont Saint-Michel.

Du 16 Mars au 15 Avril 1934.

DATES	ARRIVÉE au Mt-St-Michel						DATES	ARRIVÉE au Mt-St-Michel												
	PLEINES MERS.							PLEINES MERS.												
	matin		soir		hauteur			matin		soir		hauteur								
Mars	h.	m.	h.	m.	m. c.	h.	m.	h.	m.	m. c.	Avr.	h.	m.	h.	m.	m. c.	h.	m.	m. c.	
16	5.10		5.30		7.01	14.25	7.19		13.95		1	5.25		5.40		7.14	13.65	7.30		13.55
17	5.50		6.05		7.37	14.15	7.55		13.75		2	5.55		6.10		7.47	13.60	8.03		13.45
18	6.20		6.35		8.12	13.75	8.27		13.40		3	6.30		6.50		8.19	13.30	8.37		13.10
19	6.50		7.10		8.42	13.15	8.56		12.85		4	7.15		7.30		9.01	12.85	9.12		12.65
20	7.30		7.45		9.12	12.40	9.26		12.10		5	7.55		8.20		9.31	12.05	9.51		11.85
21	8.10			9.43	11.40	9.59		11.15		6		10.15	11.10	1.44		11.05
22		10.17	10.75	10.38		10.35		7		11.19	10.45	0.66		10.65
23		11.07	9.65	11.47		9.75		8	12.59		10.40
24	12.39		9.30		9		1.56	10.95	2.43		10.85
25		1.40	9.70	2.35		9.65		10	1.35		2.05		3.21	11.80	3.53		11.80
26		3.17	10.25	3.51		10.35		11	2.35		3.00		4.22	12.65	4.47		12.65
27		4.16	10.95	4.41		11.15		12	3.20		3.45		5.12	13.20	5.34		13.15
28	3.10		3.30		5.00	11.75	5.19		11.95		13	4.05		4.25		5.54	13.60	6.15		13.50
29	3.45		4.05		5.36	12.50	5.54		12.65		14	4.45		5.00		6.33	13.70	6.51		13.55
30	4.20		4.35		6.10	13.05	6.26		13.10		15	5.20		5.35		7.10	13.55	7.27		13.45
31	4.50		5.10		6.42	13.45	6.58		13.45											

LES PLUS BELLES MARÉES : 16, 17, 18, 31 mars; 1, 2, 13, 14, 15 avril.

Observations. — L'heure indiquée en ce tableau est l'heure *solaire*. — L'heure de l'arrivée de la mer au Mont Saint-Michel est calculée largement, *plus tôt que plus tard*. — La mer franchit le seuil de la porte d'entrée du Mont Saint-Michel par hauteurs de pleines mers : 13^m20 à 13^m40 et au-dessus. Erreur possible de 30 à 50 cent., par le fait des variations atmosphériques.

CHEMINS DE FER NORMANDS

LIGNE DE PONTORSON AU MONT SAINT - MICHEL

Service d'hiver par Autobus

DÉPARTS DE PONTORSON :

8 h. 5 (1), 10 h. 55, 15 h. 45.

DÉPARTS DU MONT SAINT-MICHEL :

8 h. 45 (1), 12 h., 16 h. 5.

(1) Mercredi seulement.